

ELECTIONS AFOR 2020
DECLARATION DE CANDIDATURE-ASSEMBLEE GENERALE
27 novembre 2020

Je soussigné :

- Nom : _____ Prénom : _____
- Licence FFSA n° : _____ Code ASA : _____
- Adresse : _____
- Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____
- Profession : _____
- Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____
- Adresse mail : _____

Joindre obligatoirement photocopie de votre carte d'identité et de votre licence FFSA de l'année en cours

- Être candidat(e) à l'élection de l'Assemblée Générale de l'AFOR.
- Ne pas faire l'objet d'une quelconque incompatibilité ou interdiction m'empêchant d'accéder à cette fonction et notamment ne pas être condamné(e) à une peine qui fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales et ne pas faire l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Fait pour valoir ce que de droit

À

Signature :

Le

ATTENTION

Pour être prises en considération, les candidatures à l'Assemblée Générale doivent être expédiées au siège de l'association, en recommandé simple (sans A.R.) au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale Élective (dernier délai le 12 novembre minuit, le cachet du recommandé faisant foi), être titulaire d'une licence FFSA de l'année en cours et être âgé de 18 ans révolu au jour du scrutin

Adresse courrier

AFOR : 6 Allée St. Germain, BIGEONNETTE, 28170 CHATEAUNEUF EN THYMER AIS